



Montpellier, le 16 novembre 2011

Bonjour,

Nous vous remercions de votre participation active à ce débat et particulièrement de votre contribution si argumentée.

Je tiens cependant à préciser quelques points :

1. le rôle de la Commission particulière est de mettre en place un dispositif qui favorise l'information, l'expression de tous les publics et l'émergence d'arguments. En l'occurrence, nous avons fait venir aux réunions thématiques une cinquantaine d'experts et d'acteurs diversifiés qui ont apporté des éclairages sur les différentes problématiques afférentes au projet et identifiées par la Commission.
2. La loi prévoit la possibilité que la CNDP finance, au cours du débat, une étude complémentaire indépendante sur une problématique particulière à la demande des acteurs ; il est en revanche impossible de mener une étude sur l'ensemble du dossier du maître d'ouvrage.
3. En ce qui concerne la réunion de Capestang, il nous semble qu'elle a soulevé en grande partie les mêmes interrogations que celles que vous évoquez dans votre contribution ; vous les retrouverez dans les enseignements de la réunion du 3 novembre qui sont en ligne sur le site internet du débat.

Je saisis l'occasion pour vous sensibiliser sur la réunion de clôture qui sera l'occasion d'exprimer ce que vous retenir du débat mais également d'évoquer comment, selon vous, la Région et BRL devraient continuer à étudier le projet s'il leur semble opportun de le faire.

Bien cordialement,

Philippe Marzolf

Président de la Commission particulière
du débat public sur le projet Aqua Domitia